

GRILLE ET MODALITES TARIFAIRES

Tarifs 2025	FAMILLES RURALES ASSOCIATION « LA TOUR D'ALIX »			
	QF Moins de 800€	QF de 801 à 1500 €	QF de 1501 à 2500 €	QF de 2501€ et plus
	T1	T2	T3	T4
PERISCOLAIRE				
7h00 - 8h30	2.42 €	2.57 €	2.72 €	2.85 €
11h30-13h30 PRIMAIRE	7.08 €	7.28 €	7.47 €	7.67 €
11h30-13h30 MATERNELLE	7.77 €	7.95 €	8.13 €	8.32 €
16h30-17h30	1.88 €	1.97 €	2.08 €	2.17 €
16h30-18h30	3.66 €	3.85 €	4.04 €	4.24 €
MERCREDIS LOISIRS				
Accueil matin 7h00-8h00	2.29 €	2.55 €	2.78 €	3 €
Matin 8h00-12h00	4.58 €	5.10 €	5.57 €	6.01 €
Midi avec repas 12h00 - 14h00	7.08 €	7.28 €	7.47 €	7.67 €
APRES- MIDI 14H00—18H00	6.04 €	6.91 €	7.49 €	7.82 €

Fonctionnement tarification aux quotients :

Le quotient familial est calculé par la Caf pour l'ensemble des allocataires.

Pour obtenir ce quotient nous devons posséder :

- Votre numéro d'allocataire
- Votre autorisation pour accéder à CAFPRO et ainsi connaître votre quotient qui sera retenu pour la période de tarification mentionnée ci-contre.

Pour les quotients non connus sur CAFPRO ou les allocataires des autres caisses, la photocopie du dernier relevé d'avis d'imposition sera demandée.

En cas de non communication de l'autorisation de consulter le quotient ou des pièces justificatives, le barème **le plus élevé** sera automatiquement appliqué.

Les accueils de loisirs sont déclarés auprès de la D.R.A.J.E.S.

Ils sont soutenus par : La commune du PAYS DE CLERVAL et par la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes.



Modalités et modes de paiement :

Les factures doivent être payées à la date d'échéance.

Chèque à l'ordre de **Familles Rurales La Tour d'Alix**, prélèvement bancaire, paiement par carte bancaire par le biais du portail famille, Chèque CESU, Chèque ANCV.

Aides possibles :

CAF, MSA, les communes prennent à leurs charges : Pays de Clerval 2 € par repas Gondrenans 2.5 € par repas, la commune de Soye 1€ par repas. Ceci est directement déduit sur la facture.

Adhérer à Familles Rurales au prix de 20 €, c'est :

- ◆ Permettre, partout en France, la création des services dont toutes les familles ont besoin
- ◆ Défendre au quotidien vos intérêts et ceux de votre famille
- ◆ Soutenir un projet de qualité et des valeurs essentielles
- ◆ Donner au Mouvement les moyens d'agir

